

AVRIL 2009 / DÉCEMBRE 2013

# Formation

sécurité à la pêche

4224  
marins  
formés

217  
audits  
sécurité

1382  
équipes  
concernés



Bilan d'une opération réussie...

# Formation sécurité à la pêche

*La sécurité des gens de mer a toujours été une préoccupation de tous les acteurs du monde maritime. Cette action de formation des équipages à la sécurité a permis de sensibiliser les pêcheurs aux risques liés à leur activité professionnelle. L'attitude de chacun face à un danger identifié et compris lui permet de se mettre dans une position d'anticipation qui lui évitera d'en subir les conséquences.*

## Le Partenariat

Convaincue de la nécessité d'améliorer la prévention des risques dans le secteur des pêches, en 2008, **la Fondation Total** a souhaité apporter sa contribution en finançant cette opération spécifique de formation et d'accompagnement des équipages.

**Pour la réaliser, un PARTENARIAT a été constitué avec :**

- Le Fonds d'Assurance Formation Pêche et Cultures Marines (**FAF PCM**), aujourd'hui la Section Professionnelle Paritaire Pêche et Cultures Marines (**SPP PCM**) de l'**AGEFOS PME**
- L'Institut Maritime de Prévention (**IMP**)

**qui ont été les opérateurs du plan d'action conçu avec :**

- Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (**MEDDE**)
- L'Établissement National des Invalides de la Marine (**ENIM**)
- Le Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (**CNPMEM**)

**réalisé par :**

- Le Centre d'Entraînement à la Survie et au Sauvetage en Mer de l'ENSM (**ENSM-CESAME**)
- Les **18 établissements de formations maritimes** agréés par le **MEDDE**.

**avec le support :**

- Des directions inter-régionales de la mer (**DIRM**) et des directions départementales des territoires et de la mer (**DDTM**)
- Des comités régionaux (**CRPMEM**), départementaux et interdépartementaux des pêches maritimes et des élevages marins (**CDPMEM**)

## La Formation

L'objectif général de cette formation débutée en avril 2009, était de faciliter l'adoption par les équipages de nouveaux comportements sécurité en situation de travail, notamment dans l'usage des équipements de protection individuelle et collective.

Le dispositif de formation retenu a constitué une opération sans précédent dans l'enseignement professionnel maritime, aussi bien par sa conception que par son organisation :

- il a **réuni patron et équipage** sur le thème de la sécurité et de la prévention des risques à bord
- il a **permis des mises en situation** : la formation en établissement était suivie d'exercices collectifs pratiqués dans les ports
- il a **adopté une pédagogie active** mettant en œuvre de nouveaux outils d'animation et d'apprentissage
- il a **mobilisé les principaux acteurs, publics et privés**, de la formation professionnelle sur un projet commun, attendu depuis longtemps.



# Formation sécurité à la pêche



## Les résultats

Les résultats obtenus atteignent les objectifs fixés.

Nous enregistrons pour la partie formation :

- **4224 marins formés**, constituant 1 382 équipages.

La répartition régionale des bénéficiaires est présentée dans le tableau ci-contre.

Pour la partie accompagnement et conseil à l'évaluation des risques à bord :

- **217 équipages** conseillés sur l'évaluation des risques.
- **837 marins pêcheurs** concernés

Une enquête de satisfaction, opérée auprès des marins après leur formation apporte, entre autres, les éléments suivants :

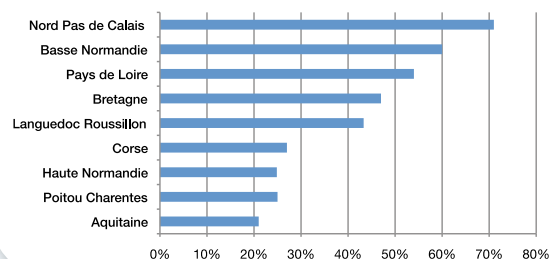
Pour la partie évaluation de la formation

- Un niveau de satisfaction globale (très satisfait et satisfait) à hauteur de 93%
- Une très grande volonté de recommander cette formation (94%)

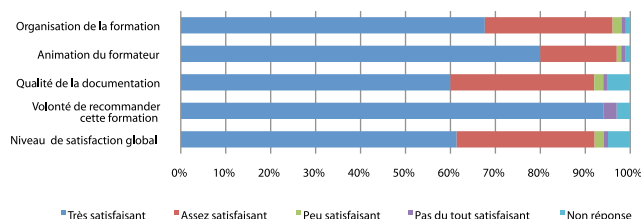
Pour la partie apport de la formation

- Une acquisition de connaissances (93%)
- Une évolution des habitudes de travail (62%)
- Une meilleure sécurité à bord (59%)

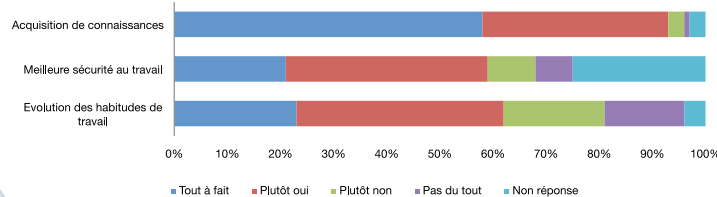
% de marins formés ayant navigué plus de 6 mois en 2012



L'évaluation de la formation



Les apports de la formation



Ce haut niveau de satisfaction exprimé résulte très probablement de l'originalité de cette formation dans sa conception, son organisation et sa pertinence.

# Formation sécurité à la pêche

## Verbatim



### Membres d'équipage

« Ce stage permet de prendre conscience qu'on peut sauver nos vies ».

« Cette formation devrait être obligatoire et renouvelée tous les 3 ou 4 ans ».

« Il est impératif de la recommander à d'autres personnes. La sécurité sur un navire est une chose importante et les navigants ont toujours tendance à la négliger ».

« Très bonne formation «très utile» surtout la combinaison étanche essayée en condition réelle! Obliger l'équipage, lors de la visite annuelle du bateau à essayer la combinaison de survie ».

### Patrons

« Je pense que ce stage est bien, plus besoin de répéter 10 fois aux matelots de mettre le VFI sur mon bord. Ils la mettent sans poser de question, ils ont appris les dangers que peuvent cacher un navire, lors de ce stage. Je suis très content d'y avoir participé. Ce stage devrait être obligatoire, pour que les marins prennent bien conscience ».

« Stage intéressant avec l'équipage du bateau au complet. Ainsi on peut voir comment les collègues de travail réagissent ».

### Armateur

« La sécurité est l'affaire de tous. Si la plupart des marins ont suivi une formation de base à la sécurité en formation initiale, celle-ci est parfois lointaine et l'urgence ne permet ni la réflexion ni l'hésitation. La formation sécurité à la pêche a eu le mérite de se faire en équipage, en partie à bord. Si les marins n'étaient pas toujours enthousiasmés par la perspective de suivre cette formation, ils en sont revenus toujours satisfaits, et heureux d'avoir partagé un moment constructif, à certains moments de façon ludique, et pour la bonne cause. Et l'armateur se sent un peu plus rassuré...»

### Formateurs

« Les stagiaires trouvent tous la partie pratique riche d'enseignements. Nombre d'entre eux ont ainsi effectué leur première mise à l'eau avec une combinaison d'immersion. Tous sont unanimes pour admettre l'efficacité de ces combinaisons, et ont pris conscience que cela leur sauverait peut-être la vie en cas de naufrage ».

« L'étude de cas réels me paraît souvent le moyen le plus pertinent pour présenter les différents sujets traités. La discussion qui s'en suit est souvent très animée et constructive car les marins sont toujours au courant de tel ou tel incident ou naufrage même en dehors de leur région ».